



CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira **à la mairie**
le

Lundi 12 décembre 2022

à 18h00

Je vous remercie de bien vouloir répondre dans les délais cités ci-dessus, et vous
prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Philippe JANICOT



Ordre du jour du Conseil Municipal du 12 décembre 2022

- **Présentation du projet de restructuration du restaurant scolaire et de création de deux salles supplémentaires en prolongement de l'école maternelle par le cabinet OX architectures.**
- **Désignation du secrétaire de séance,**
- **Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente,**
- **Ordre du jour :**
 1. Actualisation de la tarification périscolaire applicable au 1er janvier 2023.
 2. Actualisation de la tarification des séjours et de ALSH applicable au 1er janvier 2023.
 3. Actualisation de la tarification relative aux locations de l'espace culturel du Crouzy au 1er janvier 2023.
 4. Décision modificative n°2 du budget principal 2022.
 5. Convention d'affiliation entre la commune de Boisseuil et la société OZEGO concernant l'achat des denrées alimentaires pour le restaurant scolaire.
 6. Contrat simplifié sans publicité ni mise en concurrence concernant l'achat de pain et de viennoiseries pour le restaurant scolaire.
 7. Convention entre la commune de Boisseuil et Limoges Métropole relative au versement d'un fonds de concours en faveur de l'aide au développement des technologies de l'information et de la communication à caractère éducatif.
 8. Autorisation de paiement en section d'investissement avant le vote du budget primitif 2023.
 9. Attribution des marchés de travaux relatifs à la restructuration du restaurant scolaire et à la création de salles supplémentaires dans le prolongement de l'école maternelle.
 10. Adoption du règlement intérieur de la commune.
 11. Modification de la grille des emplois.
 12. Dérogation au repos dominical pour les commerces de détail pour l'année 2023.
 13. Modification d'une dénomination de voie sur la commune de Boisseuil.
 14. Signature d'un devis relatif à des travaux de ravalement de façade sur le bâtiment de l'espace culturel du Crouzy.

- **INFORMATIONS**

- **QUESTIONS DIVERSES**